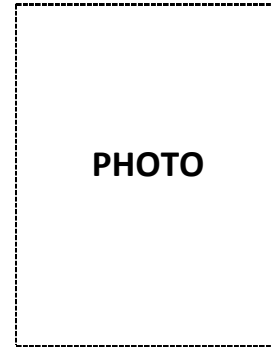


<b>Tarif unique</b>	<b>11 €</b>
---------------------	-------------

- Action passerelle (10 ans) **ADHESION GRATUITE**
- Adhésion 11/17 ans



## INFORMATION DE L'ADHERENT :

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe : G  F

Date de naissance : ...../...../..... Age : .....ans Lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Mail : ..... @ .....

N° allocataire CAF ou MSA : ..... Quotient Familial : .....

Responsable légal :

Nom : ..... Prénom : .....

N° téléphone : ...../...../...../...../.....

L'adhésion à la Maison Des Jeunes est obligatoire, forfaitaire, non remboursable et valable pour une année	
Elle permet :	➤ d'accéder à toutes les activités proposées par la MDJ
	➤ d'être assuré pendant les activités et au sein de la structure
	➤ de participer à la vie de la structure
	➤ de recevoir des informations par mail
En adhérent à la Maison des Jeunes j'ai aussi des devoirs à respecter	
Je m'engage à :	➤ respecter les convictions de chacun dans le respect de la laïcité
	➤ respecter les personnes, les consignes de sécurité et d'hygiène, les locaux, le matériel et les horaires

**J'adhère à la Maison Des Jeunes pour l'année 2019** et règle ma cotisation annuelle d'un montant de 11€ par espèces, chèque vacances, chèque CESU ou chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public.

**Je participe à l'action passerelle à la Maison Des Jeunes.**

**L'adhésion est à déposer impérativement à la Maison Des Jeunes avec le reste des documents d'inscription.**